

omme chefs
catholique
s droits re-
cution?

R.
AIN C. R.

re
de Québec.

N° III.

A Son Eminence le Cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat.

Québec, 23 février 1897.

Eminentissime Seigneur,

La présente vous sera remise par l'honorable sénateur Landry, de Québec, champion intelligent et dévoué de la cause sacrée des écoles catholiques du Manitoba.

Il est certainement l'un des hommes le plus en état de renseigner le Saint-Siège, s'il en est encore besoin, sur notre question scolaire et sur tout ce qui s'y rattache au point de vue politique, social et religieux; il la connaît dans tous ses détails et sous tous ses aspects. Je l'ai prié de se rendre auprès de Votre Eminence et de lui faire connaître notre situation. C'est un excellent catholique et je suis heureux de l'accréditer auprès du Saint-Siège pour traiter cette question.

Veillez agréer, Eminentissime Seigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur de me souscrire

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

✠ L. N. ARCH. DE CYRÈNE, administrateur.
Coadj. de S. E. le card. Taschereau.
